

Association Consommer Autrement En Maurienne Commission Fonctionnement du 26/03/2018

COMPTE RENDU

Version relue *du 31/03/2018*

Date : 26/03/2018

Lieu : 64, av du Mont-Cenis (chez Sonia)

Secrétaire du jour : Christel

Animateur du jour : Cécile

Heure de début : 19 h 45

Heure de fin prévue : 21 h 45

(à définir ensemble au début de la réunion)

Présents : Cécile, Noélie, Pierre, Nicolas, Yves, Géraldine, Christel.

COMPTE RENDU

A - Lecture du compte rendu de la dernière réunion de la commission

Hormis une proposition de ne pas mentionner les excusés, le compte rendu est validé en l'état.

B - Les adhérents :

Propositions issues du groupe de travail « trésorerie » :

Les tâches à réaliser sur le fichier adhérent sont :

- mises à jour du fichier adhérents ;
- suivi du paiement de la cotisation ;
- mises à jour des listes de diffusion.

La liste initiale a été créée par Magali, qui en garde la charge principale.

Christel pourra accéder à cette liste et y faire les ajouts d'adhérents du secteur de St Jean, et Cécile pourra centraliser ceux de l'entrée de vallée.

La mise à jour des listes de diffusion est prise en charge par Mag qui sera tenue informée de tout ajout sur la liste des adhérents (code couleur/sms).

Reste à faire : trouver un outil de partage avec code d'accès pour que Magali, Christel et Cécile puisse mettre à jour le fichier à distance.

C - Les initiatives

- Nicolas a participé à une réunion organisée par la commune de Saint Julien le 21/03/18 qui initie une démarche de dynamisation du centre-ville, à laquelle elle souhaite associer habitants et associations locales.

Une série de 3 réunions participatives est proposée : 10 avril, 24 avril et 2 mai (*à confirmer*)

Il est entendu que l'idéal serait d'avoir d'autres adhérents « mandatés » par l'association pour travailler avec Nicolas à ces ateliers.

- Yves et Pierre-Louis ont proposé un courrier à destination de la 3CMA afin de faire connaître l'association et d'éventuellement la positionner sur la reprise du local de Solid'Art qui sera prochainement disponible. Ce courrier a été diffusé au comité d'animation + Cécile, et donné lieu à de multiples échanges d'email.

Des questions se posent sur le fond et sur la forme.

A l'issue des discussions on retient les idées suivantes :

- Afin d'estimer l'urgence à se positionner ou non, il est proposé de se renseigner oralement auprès de la 3CMA sur la date de disponibilité du local. (Christel)
- On fait la différence entre une communication orale informelle que tout membre est invité à avoir pour parler autour de lui de l'association et une communication écrite « officielle » qu'il paraît important de travailler dans la commission communication. Un courrier « officiel » ou un e-mail « engage ».
- Il est entendu que l'idéal serait de faire une première communication aux élus locaux rapidement mais qu'un même courrier soit envoyé à tous les élus au même moment. Il n'y a pas de raison à ce stade du projet de donner priorité à la 3CMA.

Rappel : les prises de décision se font en commission, par consentement.

Ces initiatives pourront être évoquées lors de la commission projet qui se réunira prochainement.

D - La communication

Retours des mandatés sur la 1^{ère} réunion de la commission communication : deux outils sont en phase de test (espace de discussion et de diffusion de l'information) et une solution reste à trouver pour déposer des documents de manière sécurisée et en open sources.

Il paraît important à tous que ces tests aboutissent à la création d'un « mode d'emploi » simple pour tous les adhérents, associé à l'organisation d'événements conviviaux de formation sur ces outils.

E - La Charte éthique

Cécile avait posé les jalons d'une charte qui a été aménagée comme suit :

Carte d'identité de CAEM

CAEM est une association basée en Maurienne ayant pour objet d'initier, développer et promouvoir, sans préjugé ni dogme, toute forme d'action favorisant une consommation saine, éthique, locale, conviviale et écologique en Maurienne et au-delà, et de favoriser toutes démarches d'entraide et de partage. Chaque membre contribue à faire vivre la charte éthique conférant son identité et son état d'esprit à CAEM. CAEM, c'est nous et nous sommes CAEM.

Valeurs essentielles que CAEM entend respecter

CAEM est une communauté ouverte à tous et enrichie par la diversité de chacun qui fonctionne de façon collégiale.

Ses membres conviennent de respecter les valeurs suivantes :

- Honnêteté et transparence.
- Respect et bienveillance.
- Esprit de solidarité, de coopération, d'entraide et de partage.
- Respect de la confidentialité des données.

Il est proposé à chacun de continuer à réfléchir à cette charte, de chercher d'autres exemples afin de la compléter le cas échéant.

Un appel à illustrateur/trice pourrait être lancé afin d'ajouter une touche ludique cette charte.

Rappel : sujets à communiquer aux autres instances de l'association

Commission Projet:

- Prévoir une feuille d'émargement proposant de manière explicite aux adhérents de

partager leurs coordonnées téléphoniques et/ou e-mail avec les autres adhérents.

- Évoquer brièvement l'existence des ateliers de St Julien Montdenis et l'idée du courrier aux élus.

Commission Communication:

Préparer un courrier à destination des élus de tout le territoire de Maurienne afin d'annoncer la création de notre association, son objet et ses contacts.

Idées en vrac

Ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Fonctionnement

-Finalisation de la Charte et du Règlement intérieur

Date, heure et lieu de la prochaine réunion de la Commission Fonctionnement

-Date : 24/04/2018

-Heure : 19h30

-Lieu : à définir, sur Modane

Qui se charge de communiquer la date, l'heure et le lieu de la prochaine réunion ?

-> Éventuelle validation du lieu de réunion : Magali se renseigne sur la disponibilité des 2 salles de Modane.

-> Information de tous des adhérents (e-mail, Facebook, etc.) : Noélie

Responsables de la rédaction et de la communication du compte rendu

-**Rédaction** : secrétaire du jour, Christel

-**Relecture/validation** : Noélie

-**Diffusion du compte rendu** : Noélie

Le mot du jour

Néant. Pourtant on a rigolé...
